

MOI ET TOULOISIRS EN 2026

GUIDE PRATIQUE À L'INTENTION DES POSTIERS EN ACTIVITÉ





A compter du 1er janvier 2026, les activités sociales et culturelles (ASC) à La Poste évoluent :

Avec la mise en place des comités sociaux et économiques depuis le 1er novembre 2024, progressivement les aides aux vacances, à la billetterie culturelle et de loisirs et aux sports comme vous les connaissez précédemment – souvent avec l'appellation « coups de cœur » et « offre sport », disparaissent au profit de nouveaux dispositifs.



En tant que postier en activité, vous bénéficiez dorénavant des services d'un comité social et économique d'établissement : CSE-E.

Information importante

Savoir quel CSE-E vous représente est indispensable pour connaître les aides que vous pourriez recevoir pour vos vacances et vos loisirs et comment les obtenir. BSCC, BGPN, siège, Banque Postale... en général votre CSE-E est rattaché à votre branche de métier et à votre département ou région de travail.



La nouvelle organisation

32 CSE-E créés

*Comités Sociaux et Économiques
d'Établissement répartis selon les
branches et régions*

1 CSE-C

*Comité Social et Économique Central
qui centralise une partie des ASC*



Le CSE-C a proposé aux CSE-E de signer un accord de délégation de gestion des ASC. Votre CSE-E l'a peut-être signé. Il délègue une partie des activités au CSE-C.

Et Touloisirs dans tout ça ?



Nous n'avons plus le rôle que nous avions précédemment.

Plusieurs situations peuvent se présenter, et ce guide a pour but de vous les expliquer.

1

Votre CSE-E a décidé de travailler avec nous pour ses ASC.

Youpi ! On va continuer à se voir !

2

Votre CSE-E a décidé de ne plus travailler avec nous. On vous souhaite de profiter de ses nouvelles offres mais on peut encore garder le contact. On vous en dit plus ensuite.

3

Le cas particulier des vacances subventionnées?
centralisées par le CSE-C

4

Comment vous connecter à votre compte demain ?

1

Votre CSE-E continue de travailler avec Touloisirs pour ses ASC



Qu'est ce que cela signifie ?

Cela signifie que nous sommes en train de travailler avec vos élus pour vous programmer **des offres de billetterie, de culture et de sport** qui intégreront les aides et les règles associées pour accéder aux offres.



Si vous avez donné votre consentement pour recevoir nos communications, vous serez **les premiers informés**.

2

Votre CSE ne travaille plus avec Touloisirs

Votre CSE-E a probablement pris les services d'un autre prestataire pour vous offrir de la billetterie et du sport. Ce n'est donc pas auprès de nous que vous recevrez une aide pour ces activités.

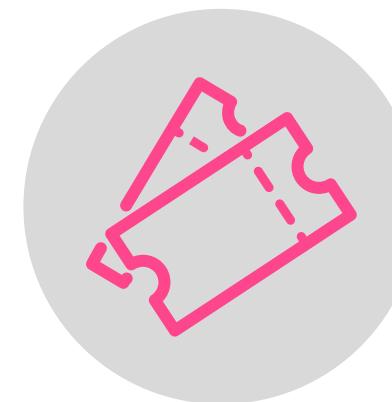
Mais nous restons à votre service !



Le saviez-vous ?



En tant qu'agence de voyages, vous pouvez commander chez nous des vacances à prix avantageux. **Plus de 60 voyagistes sont référencés chez nous.**



Nous disposons d'une offre de billetterie et de culture parmi les plus larges du marché, à tarif négocié, et donc accessible sans aide ? **Concert, spectacle, pièce de théâtre...** nous couvrons toute la France avec une offre quotidienne.

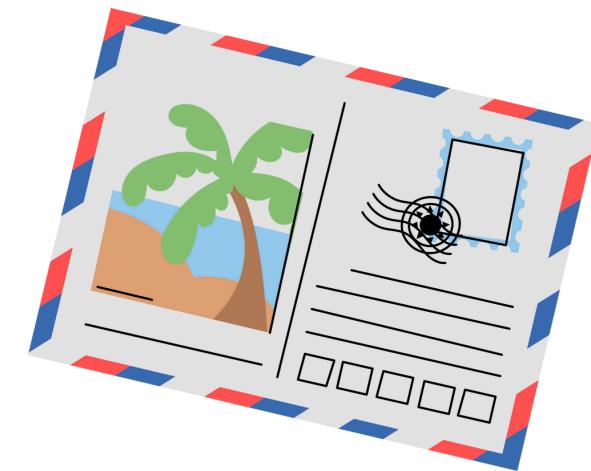
③ Le cas particulier des vacances subventionnées centralisées par le CSE-C

Bonne nouvelle !

Le CSE-C va publier sur son site Internet les offres de vacances éligibles à une aide du CSE. Touloisirs a demandé à être référencé comme un partenaire officiel de cette activité.

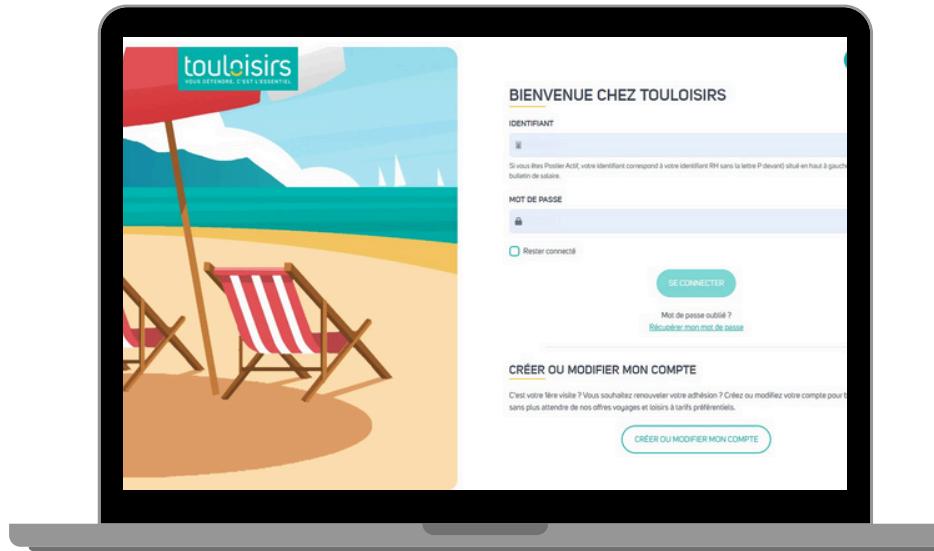
Prochainement, nous connaîtrons les démarches que vous devrez suivre pour obtenir une aide aux vacances.

En attendant, rappelez-vous que nous sommes une agence de voyages. Cela signifie que vous pouvez réserver chez nous tous vos séjours et que tous nos tarifs sont négociés avec les prestataires.



4

Comment vous connecter à votre compte demain ?



A noter :

À partir du **lundi 19 janvier 2026**, votre identifiant RH (3 lettres et 3 chiffres) **ne sera plus utilisé par Touloisirs**. Pour vous connecter, il vous suffira d'utiliser **l'adresse email** renseignée dans votre compte.

Si votre CSE-E ne travaille plus avec nous, nous pouvons conserver votre compte ouvert, en particulier si vous avez encore :



Des e-billets qui y sont stockés

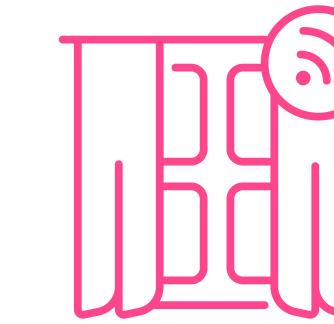


Un voyage en cours

Vous souhaitez supprimer votre compte ?



Si vous souhaitez que nous supprimions votre compte, vous devez en faire la demande via le formulaire de contact [ici](#)



Fermeture automatique

Sinon, les comptes seront fermés progressivement s'ils n'ont plus d'activité, conformément au règlement général de la protection des données.



Vous pouvez profitez de nos offres avec ou sans CSE



Après **15 ans d'activité** auprès de vous, vous êtes les plus à même d'apprécier la qualité de nos services.

L'accès à une aide du CSE est un levier important pour vous divertir et partir en vacances, et nous souhaitons que vous continuiez à en profiter.

Mais si votre CSE ne travaille pas avec vous et que vous avez envie de rester client pour profiter de nos tarifs, c'est tout à fait possible.

Pour toute question :

- 🌐 Sur votre espace Touloisirs – Aide & Assistance
- 📞 Par téléphone au : 01 44 06 45 45

Et n'oubliez pas :

- 👉 Abonnez-vous à la newsletter pour ne manquer aucun bon plan et actualité